



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



Yvetot, le 02 septembre 2022

N/Réf : NN/NP

Objet : Election au conseil d'administration – Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

L'établissement dans lequel est scolarisé votre enfant est administré par un conseil d'administration (CA) qui est chargé de suivre l'ensemble des affaires de l'établissement, et en particulier les problèmes budgétaires. Il se consacre à chacun des centres constitutifs :

- Lycée d'Yvetot – Lycée du Pays de Bray (Sites de Merval et de Neufchâtel) – Lycée du bois d'Envermeu – CFA de Seine Maritime (sites d'Yvetot, de Fauville et de Mont-Saint-Aignan) – CFPPA agricole et agroalimentaire de Seine Maritime – CFPPA horticole (Sites de Fauville et de Mont-Saint-Aignan) – Exploitation Yvetot – Exploitation de Merval – Scierie d'Envermeu.

Les conseils intérieurs (CI) et les conseils de centre, mis en place sous la responsabilité du Proviseur et du Directeur, s'occupent plus particulièrement des problèmes pédagogiques et de la vie intérieure.

En ce qui concerne le conseil d'administration, les parents sont représentés par **deux membres** élus par vous-même (2 titulaires et 2 suppléants).

Compte tenu de l'éloignement de chacun, la procédure du vote par correspondance est utilisée (scrutin proportionnel au plus fort reste). Le déroulement sera le suivant :

- **Avant le lundi 26 septembre** minuit : Envoi des déclarations signées des candidats et des listes de candidats à l'établissement par mail à nathalie.pauline@educagri.fr et à nicolas.nouail@educagri.fr . L'établissement mettra en relation les parents non affiliés à une fédération de parents pour constitution de listes.
- **Du 28 au 30 septembre** : envoi aux parents du matériel de vote avec les informations concernant la procédure.
- **Avant le vendredi 07 octobre 12 h** : vote des parents selon la procédure qui vous sera communiquée.
- **Vendredi 07 octobre à partir de 14 h** : Dépouillement et publication des résultats.

Dans cette élection, l'objectif doit être d'assurer une représentation de l'ensemble des centres. Vous pouvez faire acte de candidature. Les parents d'élèves, étudiants, apprentis doivent jouer un rôle important dans la vie des établissements et il est vivement souhaitable que vous preniez part à l'élection de vos représentants au conseil d'administration.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur,
Nicolas NOUAIL

